

objectifs nationaux en matière de logement. Les programmes sociaux existants aux termes de la LNH et le PAQ ont fait l'objet d'une attention particulière.

Le programme de recherche de la Société a continué à porter sur les innovations technologiques dans le domaine du logement. La Société a également accordé son appui à la recherche sur les problèmes du marché des terrains, sur de nouvelles façons de répondre aux besoins en matière de logement dans les régions rurales et les régions du Nord, sur les besoins spéciaux des handicapés et sur les problèmes de l'industrie du logement mobile.

En 1977, le secteur des normes, de la technologie et des services spécialisés a pris en mains le travail du groupe d'élaboration des propositions pour la mise au point d'innovations technologiques en matière de logement. Il analyse les problèmes de normes dans le développement communautaire et la conception des habitations afin d'assurer l'application uniforme et efficace de ces dernières en vertu de la LNH. Il a également aidé à la mise au point de normes pour le matériel de chauffage solaire et formulé des plans de recherche et développement de l'énergie solaire pour le chauffage par convection et le chauffage de l'eau.

Les travaux portant sur l'élimination et le traitement des déchets se sont poursuivis dans le cadre d'un plan de démonstration appelé CANWEL (système canadien des déchets) dans un immeuble d'appartements à Toronto. Il s'agit d'un projet financé par la SCHL en vue de déterminer s'il est possible de transformer les eaux des égouts domestiques en eau utilisable, et les déchets solides en énergie. Vers la fin de 1977, on a terminé la construction d'une usine municipale expérimentale CANWEL à Vaudreuil (Qué.), et on a commencé les essais.

#### 14.2.4 Projets de démonstration

La SCHL joue un rôle de premier plan dans la mise au point et la démonstration de solutions d'avant-garde aux problèmes des collectivités et du logement. Le programme de démonstration de la Société vise à planifier et à faire construire des quartiers attrayants et des maisons à prix raisonnables dans différents milieux urbains. On prévoit que ces constructions seront effectuées par le secteur privé, entre autres par des coopératives et par des organismes sans but lucratif.

Les projets consistent à essayer et à évaluer divers modèles et plans, et à examiner de nouveaux modes de financement, d'occupation et de services ainsi que d'autres aspects du développement. La SCHL travaille en étroite collaboration avec les administrations provinciales et locales ayant autorité sur le territoire où sont situés les projets. Le projet de démonstration Maryfield à Charlottetown (Î.-P.-É.) est un projet d'habitation à densité moyenne formé de maisons à des prix abordables conçu en vue d'économiser espace et énergie par opposition à l'étalement de bungalows sur de grands lots. Le projet de démonstration Woodroffe à Ottawa (Ont.) offre divers genres de logements et conserve les avantages traditionnels de la vie en banlieue tout en utilisant les terrains de façon plus efficace et en améliorant l'accès aux magasins et autres services. Le projet LeBreton Flats, nouveau quartier au cœur d'Ottawa, a été conçu pour abriter des familles ayant des revenus variés dans huit constructions expérimentales différentes comprenant chacune un système de chauffage solaire pour l'eau et un système complémentaire de chauffage par convection. Le projet Fournier à Hull (Qué.) a pour but de redonner vie à un quartier par la construction d'environ 850 logements neufs, d'un centre commercial et de loisirs, et par l'aménagement d'un parc et d'espaces de plein air le long des eaux limitrophes. Le projet Revelstoke (C.-B.), où l'on trouvera des logements destinés à l'occupation par les propriétaires ainsi que des logements de location, comprend entre autres innovations un réseau routier qui réduit au minimum l'enlèvement de la neige par la municipalité et une technique destinée à réduire les besoins en matière de chauffage.

#### 14.3 Opérations financières

Pour 1977, le gouvernement a approuvé un budget des immobilisations de \$1.8 milliard pour les prêts de la SCHL et les placements aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. Les engagements au cours de l'année ont atteint seulement \$1.4 milliard,